

Qu'est devenu le de précaution ?

François TAUREAU
Bernard FELTZ

Respectivement aspirant du FRS-FNRS
et professeur de philosophie à l'UCL

► Le débat oppose technophètes et technosceptiques.

► L'urgence consiste à dédramatiser les attentes, parfois colossales.

Jouons aux devinettes. Je me cache dans l'imperméabilisant pour chaussures. On m'utilise pour donner son inimitable texture au ketchup. Je permets à des cosmétiques de mieux pénétrer la peau. Grâce à moi, vos chaussettes pourront être portées toute la semaine, sans sentir mauvais. Pour pourvoir à ma croissance, les pouvoirs publics dépensent des milliards d'euros depuis plus de dix ans, des deux côtés de l'Atlantique et au-delà. Alors, une toute petite idée ? Une toute toute petite idée ?

Je suis la nanoparticule. On retrouve des traces de mes consœurs et de moi-même dans pas moins de 1 300 produits de consommation courante, qui touchent à peu près à tous les secteurs d'activité industrielle. En l'espèce, il s'agit essentiellement de produits connus, mis à jour pour répondre à telle ou telle fonction qu'on veut leur voir remplir

(éliminer les bactéries, renforcer la résistance d'un matériau, etc.). Toutefois, ces évolutions s'inscrivent plus largement dans le développement de ce que l'on appelle "les nanotechnologies".

Étymologiquement, l'affaire est limpide. Le préfixe "nano" vient du grec "nain". Voilà donc un ensemble de technologies "naines", au sens où elles procèdent du contrôle et de la manipulation de la matière à l'échelle de l'atome. On se situe ici aux environs du milliardième de mètre – le nanomètre. Là, on peut trouver aussi bien des chimistes, des biologistes ou des physiciens que... des sciences humaines ! Ce qui intéresse tout ce petit monde, ce sont les ef-

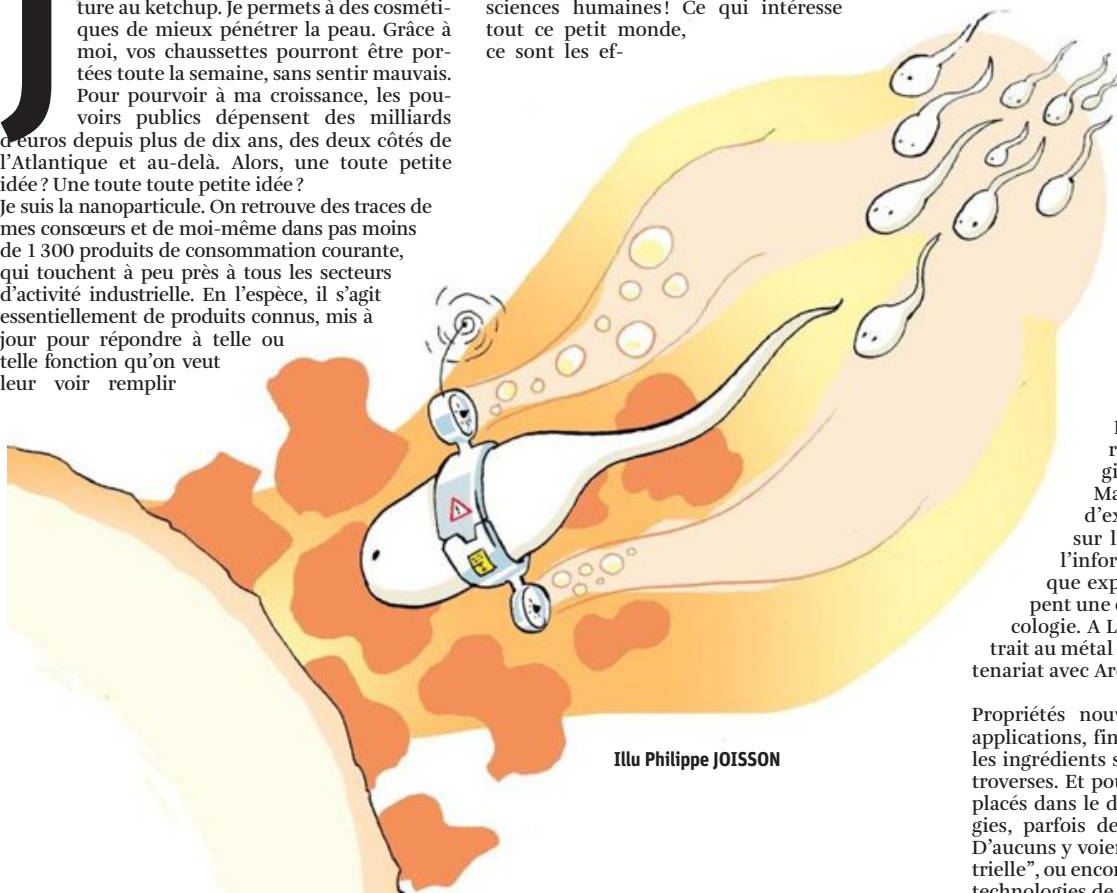
fets proprement inédits que manifeste la matière. Le monde tel que nous le connaissons cesse d'exister, une fois passé au prisme des microscopes hyperpuissants qui donnent accès à l'échelle du nanomètre. Subitement, la matière se met à changer de comportement : conductivité électrique, réactivité accrue... Sans compter les effets quantiques, qui défient les lois de la physique.

Les nanosciences et nanotechnologies sont donc porteuses d'innombrables applications technologiques et sont, de ce fait, fortement promues par les autorités politiques, qui y voient un moyen de créer des emplois et de générer de la croissance économique. Ainsi, la Commission européenne a publié un Plan d'action stratégique en la matière, en 2005. En Belgique, la

Flandre dispose d'un des leaders mondiaux de la micronano électronique, Imec, situé à Heverlee, mais dont les succursales se multiplient en Suisse, aux USA, à Taiwan, etc.

La Région wallonne n'est pas en reste et finance les nanotechnologies, notamment au travers du Plan Marshall 2.Vert et des programmes d'excellence. Ainsi, l'UCL travaille sur les liens avec les technologies de l'information et s'intéresse à la physique expérimentale. Les FUNDP développent une expertise sur les risques et la toxicologie. A Liège, beaucoup de recherches ont trait au métal et à l'acier, et sont menées en partenariat avec Arcelor.

Propriétés nouvelles, inconnues, innombrables applications, financements publics massifs... Tous les ingrédients sont réunis pour susciter des controverses. Et pour cause, beaucoup d'espoirs sont placés dans le développement des nanotechnologies, parfois de manière un peu hyperbolique. D'aucuns y voient "la prochaine révolution industrielle", ou encore l'horizon d'une convergence des technologies de pointe qui permettrait "d'améliorer"



Illu Philippe JOISSON

principe

Copie destinée à ghinzu@hotmail.com

“Les nanotechnologies restent un sujet largement à défricher, en ce compris sur le plan de leur appropriation démocratique.”

rer l'être humain", faisant un sort à la nature humaine telle que nous la connaissons. D'autres, en revanche, s'effraient de ces velléités de contrôle absolu de la matière, du futur peu désirable que dessinent les nanotechnologies, par exemple à la perspective d'une société du contrôle généralisé. Le physicien Etienne Klein, lorsqu'il évoque ces débats parfois très symboliques, évoque "des technoprophètes" et "des technosceptiques", pour désigner respectivement ceux dont les promesses sont extravagantes et ceux dont les craintes d'apocalypse sont exacerbées. Il est donc très difficile de débattre sereinement des nanotechnologies. Les pouvoirs publics, face à cela, n'ont pas encore tout à fait décidé sur quel pied danser.

Les controverses sur les biotechnologies et, plus particulièrement, les aliments génétiquement modifiés, les ont conduits à développer une approche marquée par le fameux "principe de précaution". Dans le cas des nanotechnologies, les politiques publiques font davantage référence à "une innovation responsable" dont on sait encore mal ce qu'elle recouvre exactement. A ce stade, l'innovation responsable mélange avec un bonheur inégal participation du public, une évaluation éthique de certains projets de recherche et développement, ou encore des approches interdisciplinaires inspirées des sciences sociales.

En conclusion, les nanotechnologies restent un sujet largement à défricher, en ce compris sur le plan de leur appropriation démocratique. Pour ce faire, l'urgence consiste à dédramatiser les attentes, parfois colossales, placées dans le développement des nanotechnologies. Non, elles ne nous conduiront pas à la résolution de toutes les crises environnementales et sociales en cours, dussent-elles même créer de la croissance économique et des emplois dans l'intervalle. Pour autant, il ne s'agit pas non plus de les rejeter par principe.

La condition d'un débat serein consiste à ramener les nanotechnologies à une certaine modestie, en se rappelant, avec Pascal dans ses Pensées, que "nous avons beau enfler nos conceptions au-delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des atomes".

→ La présente carte blanche fait suite à un dossier spécial consacré aux nanotechnologies dans le numéro de novembre 2011 de la Revue nouvelle, et à une conférence-débat qui s'est tenue à Bruxelles le 24 janvier dernier ("Nanotechnologies, qu'est-il advenu du principe de précaution?").

AFFAIRE DSK

PEU CRÉDIBLE POUR DÉFENDRE LE LIBERTINAGE

Monsieur Schiffer, j'ai pris connaissance avec intérêt de votre article publié samedi 31 mars dans "La Libre Belgique" et intitulé: "Le procès DSK: un meurtre symbolique". Si je partage dans une certaine mesure les vues que vous exprimez au sujet du libertinage, en revanche, je ne vous suis absolument pas lorsque vous affirmez que DSK serait poursuivi pour ce seul motif. En effet, il semble avéré que le propriétaire de l'appartement, dans lequel DSK avait attiré en son temps Tristane Banon, est mêlé à l'affaire du Carlton au motif de proxénétisme. Les choses ne seraient donc pas si simples, et la Justice devra examiner dans quelle mesure DSK, en autorisant par ailleurs des rencontres avec des prostituées dans l'appartement mis à sa disposition, ne s'est pas rendu d'une façon ou d'une autre coupable d'infraction à la législation. Par ailleurs, vous vous basez d'évidence sur la vérité judiciaire proclamée aux Etats-Unis dans l'affaire N. Diallo. Or la Justice américaine a simplement décidé de renvoyer DSK de toute poursuite, sans se prononcer quant au fond sur l'éventualité d'un viol. Autrement dit, DSK n'a pas fait l'objet de poursuites mais cela ne signifie pas qu'il ait été blanchi pour autant, comme l'ont clamé un peu trop vite et trop fort certains de ses amis socialistes.

Et sur le point de la vraisemblance de la thèse de DSK, qui a déclaré avoir eu avec N. Diallo une relation sexuelle non violente et librement consentie, permettez-moi de me référer à la position prise sur l'affaire par l'un des plus grands avocats pénalistes américains, M^{re} Alan Dershowitz, telle que relatée par "Le Figaro": "[...] la thèse choisie par les avocats de la défense, selon laquelle la femme de chambre, tombée sous le charme de DSK, aurait décidé par pure bonté de lui faire une fellation, n'a aucun sens. C'est une insulte à l'intelligence humaine, à celle des jurés et à celle du juge. L'autre thèse possible, à part le rapport sexuel forcé, est le rapport tarifé, avec un possible désaccord sur le montant. En tant qu'avocat, j'aurais présenté cette thèse-là. La prostitution est peut-être un délit, mais pas un délit grave. On ne va pas en prison pour ça. [...] Les deux seules explications sont que DSK a payé la femme de chambre ou qu'il l'a forcée. [...]"

La thèse ci-dessus conclut à la parfaite vraisemblance des déclarations de M^{re} Diallo qui n'a d'ailleurs jamais varié sur les détails de la scène – sans pour autant que puisse être matériellement prouvé un rapport sexuel forcé, rapport forcé qui est pourtant tout sauf exclu lorsqu'on prend en compte l'ensemble des éléments de la cause et ce que l'on sait de la personnalité des protagonistes. Je choisirais donc, si j'étais vous, un exemple concret plus crédible pour illustrer les vues que vous défendez sur le libertinage. Bien à vous,

Pierre Verschuieren
Edegem

PHARMACIEN

UNE IMAGE QUI JETTE LE DISCRÉDIT SUR UNE PROFESSION HONORABLE

Abonné de longue date à "La Libre Belgique", il ne m'arrive guère d'être scandalisé par des écrits de votre quotidien, tout au plus suis-je parfois en désaccord avec certains avis – c'est bien normal – particulièrement dans le Courrier des Lecteurs. L'échange d'idées restera toujours une bonne pratique.

Dans les pages 50 et 51 du n°78 du mercredi 28 mars 2012 (Ndlr: page Riposte sur "Des automatés à la place des pharmaciens?"), vous versez dans le travers d'une caricature insultante pour toute une profession qui ne mérite en aucun cas un tel traitement. Vos lecteurs ne sont heureusement pas habitués à ce genre d'images réservées d'habitude à des publications délibérément provocatrices. Vous reproduisez les propos contestables de Monsieur Jean-Philippe Ducart (lui-même fils d'un pharmacien décédé!), porte-parole d'une association de défense qui ne passe pas pour être nuancée dans ses propos. Fort bien, d'autant que chacun, malgré un titre indument accrocheur, peut exercer son sens critique grâce aux propos du vice-président de l'Association pharmaceutique belge, M. Christian Elsen.

Mais représenter une pharmacienne comme une souillon à tête d'âne, assistée d'un canard à l'œil vitreux, c'est proprement intolérable. L'image étant hélas souvent plus forte que les textes, vous jetez délibérément le discrédit sur une profession parfaitement honorable. L'humour dont vous ferez sans doute état s'arrête au respect des personnes.

Permettez à un fils, frère, oncle, beau-frère, ami de pharmaciens vivants ou décédés... et papa d'une pharmacienne d'officine, très dévouée, passionnée par son métier, très estimée des patients qui lui font confiance, de protester de manière ferme. Vous vous êtes mis délibérément à l'écart de la déontologie que doivent respecter les médias, et si vous même dans "La Libre Belgique" n'avez plus ce respect, qui l'aura? Il vous appartiendrait de publier dans "La Libre Belgique" des excuses pour le mauvais montage que vous avez délibérément concocté.

Professeur André ALLARD
Tournai